



Principales indications

- Les conditions dans lesquelles les échantillons doivent être acheminés au laboratoire (températures de conservation, délais, modes de transport, interdictions...) sont notifiées sur chacune des fiches analyses du manuel de prélèvement.
 - ➔ Il est impératif de respecter ces conditions afin de garantir l'**intégrité des échantillons** et la **qualité du résultat** rendu.
- **En l'absence de précision sur le manuel de prélèvement, l'échantillon doit être acheminé au laboratoire dans les 2 heures qui suivent le prélèvement**
- Le transport des **échantillons biologiques UN3373** est assimilé au transport de matières dangereuses. Les règles d'emballage fixées dans ce document doivent être rigoureusement appliquées.

Acheminement des échantillons au laboratoire

- **Echantillons en provenance d'un service de soin du CHB ou CHL**
Les échantillons sont placés dans des poches plastiques (1 par patient) et le bon de prescription est placé dans la pochette externe du sachet.
CHB :
Selon le niveau d'urgence de prise en charge du prélèvement par le laboratoire, 3 couleurs de poches sont utilisables :
 - ➔ Poches **transparentes** : prélèvements **NON URGENTS**
 - ➔ Poches **bleues** : URGENCES **RELATIVES** (organisationnelles, thérapeutiques, préanalytiques,...)
 - ➔ Poches **rouges** : **URGENCES VITALES JUSTIFIEES**. mentionner le motif de l'urgence et contacter le laboratoire au **05 62 54 54 40 ou 05 62 54 54 51 (PDS)**

⚠ il est important d'utiliser les poches de couleurs bleues et rouges à bon escient afin de maintenir l'efficacité de cette filière prioritaire.
 - CHL :**
 - ➔ Poches **transparentes** bons de couleur : prélèvements **NON URGENTS**
 - ➔ Poches **transparentes** bons blancs ou rose : prélèvements **URGENTS**. Pour les **URGENCES VITALES** mentionner le motif de l'urgence et contacter le laboratoire au **05 62 42 40 68 ou 4477 en garde**
- Les poches d'échantillons + prescription sont transmises au laboratoire selon 3 possibilités :
- Transmission par le pneumatique (services équipés)
 - Transmission par coursiers internes (selon un planning défini)
 - Transmission par un agent du service
- Lors de la collecte par coursiers, les sachets **étanches** sont mis dans une malette assurant la **solidité** et la **confidentialité**.



Acheminement des échantillons au laboratoire

Cas des prélèvements urgents :

Les prélèvements urgents sont acheminés par pneumatique ou directement apportés au laboratoire par un agent du service de soin.

Cas des prélèvements « précieux » :

Les prélèvements précieux comme le LCR par exemple (pour éviter tout problème en cas de blocage du pneumatique ou de flacon mal vissé) doivent être directement apportés au laboratoire par un agent du service de soin.

Cas des prélèvements particuliers :

Les flacons de 2 litres de prélèvement d'urines de 24H doivent être apportés directement au laboratoire par un agent du service de soin.

Cas de panne de pneumatique :

En cas de panne du pneumatique les échantillons sont acheminés par coursiers ou directement apportés au laboratoire par un agent du service de soin

➤ Echantillons en provenance des sites délocalisés du CHB et CHL

Les prélèvements et prescriptions sont acheminés au laboratoire par des coursiers internes du lundi au samedi (CHL) ou un prestataire externe du lundi au dimanche (CHB) selon des horaires définis. Le transport respecte les règles de triple emballage imposées par la réglementation.

En cas d'urgence biologique ou vitale : **contacter directement les coursiers (CHL) ou le prestataire (CHB)** pour demander un transport en urgence. L'urgence doit impérativement être **justifiée**.

➤ Echantillons en provenance d'établissements extérieurs

La collecte et le transport des échantillons sont réalisés par un prestataire externe selon un calendrier défini (jour et heure) et dans le respect des exigences réglementaires et du laboratoire définies dans le cahier des charges.

➤ Echantillons en provenance de laboratoires extérieurs

L'acheminement des échantillons est à la charge du laboratoire expéditeur et doit garantir les conditions définies sur les fiches analyses de ce manuel de prélèvement et répondre à la réglementation sur le transport des échantillons médicaux et biologiques.